



Réunion du comité du 29/10/2020 à Schuttrange

Présents :

Jean SCHILTZ, Raymond WEYDERT, Fernand SCHILTZ, Jean-Paul ROEDER, Nora FORGIARINI, Claude MARSON, membres.
Patrick OLINGER, Secrétaire.

Excusés :

Simone MASSARD-STITZ, Jim SCHMITZ, membres.

Assistent:

Les délégués des communes de Flaxweiler, Frisange, Manternach, Mondorf-les-Bains.

Procès-verbal

La réunion a lieu au Centre Culturel à Munsbach suite à la crise sanitaire autour du Covid-19.

1. Informations du président :

- Changement de l'ordre du jour :

Vu que les autorités compétentes n'ont pas encore formulé leurs observations le point de l'approbation provisoire des Bilan et Compte des exercices 2019 et 2020 devra être remis de l'ordre du jour,

Approbation unanime du Comité.

- Situation Covid-19 :

- Le Président informe que toutes les manifestations du syndicat ont été annulés par le Bureau en ses réunions du 3 septembre 2020 et 13 octobre 2020 jusqu'à la fin de l'année.
- Vu le grand nombre d'infections de Covid-19 au Luxembourg, un nouveau plan de travail hebdomadaire est en place depuis le 25 octobre 2020 pour le personnel du syndicat et ce jusqu'à nouvel ordre :
 - Il existe 3 services : Administration, service technique et service des activités scientifiques.
 - Chaque service doit à tout moment être occupé avec 50% de l'effectif.

- L'autre moitié de l'effectif assurera ses obligations moyennant le télétravail.
- Les personnes en télétravail devront être à tout moment joignables via téléphone ou courriel.

- Nouveaux statuts

Le syndicat a envoyé le dossier complet au MINT qui les analysera avant de le transmettre pour avis au Conseil d'Etat.

- Gestion des déchets :

Vu le résultat du procès-verbal d'ouverture de la procédure ouverte du 30 juillet 2020 qui se présente comme suit :

1. LAMESCH-SUEZ. S.A. 922.944,60 € ttc

Vu le rapport d'évaluation des offres établi par la société CCN S.A. en date du 3 août 2020 ;

Vu la proposition de CCN S.A. de rendre adjudicataire des travaux en question l'entreprise LAMESCH-SUEZ S.A. de Bettembourg qui a présenté la seule offre ;

Entendu les explications des responsables de LAMESCH-SUEZ S.A. lors d'une réunion avec le Bureau du 4 septembre 2020 ;

Vu que la-dite société a remis les certificats requis par le règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Considérant qu'après avoir soumis un dossier d'information à ses communes-membres pour avis en date du 25 septembre 2020, n'aucune avait manifesté son désaccord ;

Le Bureau décide à l'unanimité de charger la société LAMESCH-SUEZ S.A. de Bettembourg l'exécution des travaux d'enlèvement, de transport et de traitement des déchets ménagers collectées aux communes-membres du SIAS à un montant total de 922.944,60 € ttc par année, pour 5 ans et aux clauses et conditions du cahier de charges accepté par l'entreprise.

- Complexe Multifonctionnel à Munsbach:

En raison des dernières évolutions autour du syndicat (nouveaux statuts, engagement d'un animateur de l'eau, création d'un poste animateur Natura 2000, pacte nature,...), le Bureau examinera la possibilité d'implanter ses services dans ce complexe à Munsbach. Une liste des besoins du syndicat a déjà été établie et envoyée pour information aux responsables du projet.



- Pacte climat :

- Résultats Tour du Duerf 2020 :

- 77 participants actives
 - 21 équipes
 - 15.135 km
 - Economies de 2t Co2

- SIAS MyEnergy-Infopoint :

- Semaine d'action du 16.11 au 20.11. portant sur les thèmes principaux de construction et rénovation durable.

- Règlement de taxes harmonieux :

- Les communes-membres sont actuellement dans le processus de l'adoption du règlement.
 - La Brochure devra être prête pour fin novembre 2020.
 - Une conférence de presse ne sera pas organisée en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

- Station Biologique :

- Les collaborateurs sont passés dans les collèges échevinaux des 22 communes membres et conventionnées pour présenter le plan d'activités et le Budget 2021.

- Le délégué de la commune de Flaxweiler a demandé dans ce contexte de plus amples informations concernant le fonctionnement et le finacement des activités de la Station Biologique.

- Natura 2000 :

- La création de poste est approuvée par le MINT et l'annonce pour le poste était publiée le 24 octobre 2020.
 - Une réunion entre le MENV, le président désigné du COPIL Natura 2000 Est et le président du SIAS aura lieu le mardi, 10 novembre 2020 afin de déterminer les prochaines étapes.

- Divers :

- L'animateur de l'eau commencera ses activités le 1^{er} février 2020.
 - Le syndicat est désormais accessible sur la plateforme instagram sous « sias_natur_umweltschutz ».

2. Administration Générale :

2.1. Approbation du procès-verbal de réunion du 4 août 2020

Le procès-verbal de la réunion du 2 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

2.2. Présentation et approbation du Budget rectifié 2020 et Budget 2021

- Suite aux explications des responsables, le Comité approuve unanimement le Budget rectifié 2020 et le Budget 2021 avec les résultats suivants :

- Budget rectifié 2020 :

Dépenses ordinaires :	3.704.350,00	Dépenses extraordinaires :	17.000,00
Recettes ordinaires :	3.629.500,00	Recettes extraordinaires :	17.000,00

Boni Compte 2019 :			
Ordinaire :	430.910,02	Extraordinaire :	1.262.965,89

Boni général :			
Ordinaire :	356.060,02	Extraordinaire :	1.262.965,89

- Budget 2021 :

Dépenses ordinaires :	5.419.000,00	Dépenses extraordinaires :	560.200,00
Recettes ordinaires :	5.419.000,00	Recettes extraordinaires :	524.200,00

Boni définitif :	356.060,02	Boni définitif extraordinaire :	1.226.965,89
------------------	------------	---------------------------------	--------------

2.3. Approbation d'un acte de cession gratuite d'un immeuble inscrit au cadastre comme suit : Commune de Schuttrange, section D d'Uebersyren, numéro 477/3658, lieu-dit : « Auf der Heck », place (occupée), bâtiment non défini.

Suite à son accord de principe pour approbation dudit acte dans sa réunion du 4 août 2020, le Comité approuve l'acte de cession à l'unanimité.

3. Pacte climat :

3.1. Rapport des activités.

Le conseiller énergétique du SIAS fait un bref résumé des activités de 2012-2020 dans le cadre du Pacte climat. Le Comité se prononce unanimement en faveur d'un engagement ultérieur en la



personne de M. Jeannot Schroeder dans le cadre du pacte climat 2.0. et prie le Bureau d'envoyer une telle recommandation aux communes participantes à ce point des statuts du syndicat.

4. Station Biologique :

4.1. Approbation d'une convention entre le syndicat et le MENV concernant l'engagement d'un « Animateur Natura 2000 ».

Suite à une erreur administrative du côté du Ministère de l'Environnement la convention a dû être rédigée une nouvelle fois. Tandis que le contenu n'a pas été modifié le Bureau l'aura dû signer une nouvelle fois et la mettre pour approbation à l'ordre du jour.

Approbation unanime.

5. Divers :

- Prochaine réunion du Bureau :
Mardi, le 1^{er} décembre 2020 à 08h30 à Senningerberg.

Les membres du Comité

The image shows seven handwritten signatures in blue ink, arranged in two rows. The top row contains four signatures, and the bottom row contains three. The signatures are stylized and vary in length and complexity.

